REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004131700195

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER PRINCIPAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET: CAN: REGIE SERVICE DES EAUX DU VIVIER (2)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
•	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	22
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	,
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	37
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	Bans Objet
C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	42
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	43
C3 - Liste des organismes dans lesquels à été pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	44

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

	<i>(</i>)	 17 NN
EXPL		 17.714

	EXPLOITATION					
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	15 501 500,00	15 501 500,00			
	+	+ +				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	15 501 500,00	15 501 500,00			
	INVESTISSEMENT					
	DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT D'INVESTISSEMENT					
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	9 011 800,00	9 011 800,00			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)			
T	(2)	0,00	0,00			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	9 011 800,00	9 011 800,00			
		TOTAL				
	TOTAL DU BUDGET (3)	24 513 300,00	24 513 300,00			

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 882 900,00	0,00	7 054 300,00	7 054 300,00	7 054 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 469 400,00	0,00	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
014	Atténuations de produits	1 960 000,00	0,00	1 960 000,00	1 960 000,00	1 960 000,00
65	Autres charges de gestion courante	450 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
T	otal des dépenses de gestion des services	9 762 300,00	0,00	10 864 300,00	10 864 300,00	10 864 300,00
66	Charges financières	410 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
67	Charges exceptionnelles	847 000,00	0,00	697 000,00	697 000,00	697 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	350 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	11 369 300,00	0,00	12 211 300,00	12 211 300,00	12 211 300,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	887 700,00		312 200,00	312 200,00	312 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 034 000,00		2 978 000,00	2 978 000,00	2 978 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	3 921 700,00		3 290 200,00	3 290 200,00	3 290 200,00
	TOTAL	15 291 000,00	0,00	15 501 500,00	15 501 500,00	15 501 500,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 15 501 500,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 705 000,00	0,00	13 922 000,00	13 922 000,00	13 922 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	125 000,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
1	otal des recettes de gestion des services	13 850 000,00	0,00	14 067 000,00	14 067 000,00	14 067 000,00
76	Produits financiers	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	450 000,00		450 000,00	450 000,00	450 000,00
To	otal des recettes réelles d'exploitation	14 311 000,00	0,00	14 528 000,00	14 528 000,00	14 528 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	980 000,00		973 500,00	973 500,00	973 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	980 000,00		973 500,00	973 500,00	973 500,00
	TOTAL	15 291 000,00	0,00	15 501 500,00	15 501 500,00	15 501 500,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 15 501 500,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	2 316 700,00
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
		budget précédent (1)	(2)			,
20	Immobilisations incorporelles	440 810,00	0,00	480 300,00	480 300,00	480 300,00
21	Immobilisations corporelles	1 391 500,00	0,00	2 303 000,00	2 303 000,00	2 303 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 820 000,00	0,00	3 900 000,00	3 900 000,00	3 900 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 652 310,00	0,00	6 683 300,00	6 683 300,00	6 683 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 336 000,00	0,00	1 355 000,00	1 355 000,00	1 355 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 336 000,00	0,00	1 355 000,00	1 355 000,00	1 355 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	6 988 310,00	0,00	8 038 300,00	8 038 300,00	8 038 300,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	980 000,00		973 500,00	973 500,00	973 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	980 000,00		973 500,00	973 500,00	973 500,00
	TOTAL	7 968 310,00	0,00	9 011 800,00	9 011 800,00	9 011 800,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 011 800,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

REGETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 046 610,00	0,00	5 721 600,00	5 721 600,00	5 721 600,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	corporelles Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes	4 046 610,00	0,00	5 721 600,00	5 721 600,00	5 721 600,00
	d'équipement	·	·	·	•	·
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	des recettes réelles investissement	4 046 610,00	0,00	5 721 600,00	5 721 600,00	5 721 600,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	887 700,00		312 200,00	312 200,00	312 200,00

040	Opérat° ordre transfert	3 034 000,00		2 978 000,00	2 978 000,00	2 978 000,00
	entre sections (4)					
041	Opérations	0,00		0,00	0,00	0,00
	patrimoniales (4)					
Total des recettes d'ordre		3 921 700,00		3 290 200,00	3 290 200,00	3 290 200,00
d	l'investissement					
	TOTAL	7 968 310,00	0,00	9 011 800,00	9 011 800,00	9 011 800,00

	т
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 011 800,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 316 700,00
--	--------------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \; DE \; 023 = RI \; 021 \; ; \; DI \; 040 = RE \; 042 \; ; \; RI \; 040 = DE \; 042 \; ; \; DI \; 041 = RI \; 041 \; ; \; DE \; 043 = RE \; 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 054 300,00		7 054 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 400 000,00		1 400 000,00
014	Atténuations de produits	1 960 000,00		1 960 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		250 000,00	250 000,00
65	Autres charges de gestion courante	450 000,00		450 000,00
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	400 000,00 697 000,00	0,00 0,00	400 000,00 697 000,00
68 69	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	250 000,00 0,00	2 728 000,00	2 978 000,00 0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		312 200,00	312 200,00
	Dépenses d'exploitation – Total	12 211 300,00	3 290 200,00	15 501 500,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
18	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 501 500,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement	0,00 0,00	0,00 173 500,00	0,00 173 500,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 355 000,00	0,00	1 355 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (6) Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Dépréciation des immobilisations	480 300,00 2 303 000,00 0,00 3 900 000,00 0,00 0,00	250 000,00 300 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00	730 300,00 2 603 000,00 0,00 3 900 000,00 0,00 0,00 0,00
	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (7) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
3	Stocks	0,00	250 000,00	250 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	8 038 300,00	973 500,00	9 011 800,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 011 800,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00	.,	0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		250 000,00	250 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 922 000,00		13 922 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		550 000,00	550 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	125 000,00		125 000,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00		20 000,00
76	Produits financiers	1 000,00	0,00	1 000,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	173 500,00	183 500,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	450 000,00	0,00	450 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	14 528 000,00	973 500,00	15 501 500,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 15 501 500,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 721 600,00	6 000,00	5 727 600,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 23	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
23 26	Participations et créances rattachées	0,00 0,00	0,00 0.00	0,00 0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0.00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	3,00	2 722 000,00	2 722 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	250 000,00	250 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		312 200,00	312 200,00
	Recettes d'investissement – Total	5 721 600,00	3 290 200,00	9 011 800,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 9 011 800,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 882 900,00	7 054 300,00	7 054 300,00
601	Achats stockés - Matières premières	170 000,00	170 000,00	170 000,00
60226	Vêtements de travail	17 000,00	17 000,00	17 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	200 000,00	200 000,00	200 000,00
605	Achats d'eau	374 600,00	294 600,00	294 600,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	600 000,00	739 000,00	739 000,00
6062	Produits de traitement	185 000,00	170 000,00	170 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	202 400,00	186 800,00	186 800,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6066	Carburants	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	7 000,00	7 000,00
611	Sous-traitance générale	43 000,00	3 214 000,00	3 214 000,00
6132	Locations immobilières	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6135	Locations mobilières	15 000,00	9 000,00	9 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	5 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	3 500,00	3 500,00	3 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	130 400,00	136 700,00	136 700,00
6161	Multirisques	81 000,00	96 000,00	96 000,00
6168	Autres	2 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	327 500,00	238 500,00	238 500,00
618	Divers	181 000,00	250 000,00	250 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00
6241	Transports sur achats	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	300,00	5 300,00	5 300,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	2 400,00	1 400,00	1 400,00
6261	Frais d'affranchissement	80 000,00	65 000,00	65 000,00
6262	Frais de télécommunications Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00
627	Concours divers (cotisations)	7 000,00	0,00	0,00
6281 6282	,	19 000,00	15 000,00 140 000,00	15 000,00
6283	Frais de gardiennage	145 000,00 51 000,00	58 000,00	140 000,00 58 000,00
62871	Frais de nettoyage des locaux Remb. frais à la coll. de rattachement	500 000,00	505 000,00	505 000,00
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	0,00
6288	Autres	2 000,00	2 500,00	2 500,00
63512	Taxes foncières	82 000,00	85 000,00	85 000,00
6353	Impôts indirects	0,00	0,00	0,00
6356	Redevances occupat ^o domaine public	5 000,00	2 500,00	2 500,00
6358	Autres droits	500,00	0,00	0,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	300 000,00	300 000,00	300 000,00
6378	Autres taxes et redevances	7 300,00	6 500,00	6 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 469 400,00	1 400 000,00	1 400 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	13 900,00	13 900,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	0,00	0,00
	•		· ·	
6311 6312	Taxe sur les salaires	0,00	1 500,00 6 200,00	1 500,00 6 200,00
6312	Taxe d'apprentissage	0,00 0,00	9 600,00	
6331	Participat° employeurs format° continue Versement de mobilité	21 100,00	11 100,00	9 600,00 11 100,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	10 200,00	4 200,00	4 200,00
6333	Particip. employeurs format ^o pro. cont.	7 500,00	4 200,00	4 200,00 0,00
6334			· ·	
	Particip. employeurs effort construct° Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00
6336		11 200,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	6 000,00 1 927 000,00	2 800,00	2 800,00
6/11	Salaires, appointements, commissions	1 927 000,00	763 000,00	763 000,00
6411		GE 000 00	E2 000 00	E2 000 00
6412	Congés payés	65 000,00	52 000,00	52 000,00
		65 000,00 333 000,00 75 000,00	52 000,00 84 500,00 3 000,00	52 000,00 84 500,00 3 000,00

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
art (1)		1	.,,	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	377 600,00	223 100,00	223 100,00
6452	Cotisations aux mutuelles	10 000,00	20 800,00	20 800,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	516 000,00	126 700,00	126 700,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	30 000,00	36 300,00	36 300,00
6458	Cotisat ^o autres organismes sociaux	3 500,00	0,00	0,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	0,00	2 000,00	2 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	24 000,00	7 700,00	7 700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	19 000,00	23 000,00	23 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	1 960 000,00	1 960 000,00	1 960 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	660 000,00	660 000,00	660 000,00
65	Autres charges de gestion courante	450 000,00	450 000,00	450 000,00
6532	Frais de mission élus	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	250 000,00	250 000,00	250 000,00
6542	Créances éteintes	200 000,00	200 000,00	200 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	9 762 300,00	10 864 300,00	10 864 300,00
IOIA	= (011 + 012 + 014 + 65)	3 7 02 300,00	10 004 300,00	10 004 300,00
66	Charges financières (b) (8)	410 000,00	400 000,00	400 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	416 100,00	407 220,00	407 220,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 600,00	-7 220,00	-7 220,00
6688	Autre	1 500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	847 000,00	697 000,00	697 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	70 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	635 000,00	635 000,00	635 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	79 000,00	0,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	63 000,00	62 000,00	62 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	350 000,00	250 000,00	250 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat ^o	100 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	250 000,00	250 000,00	250 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	+		
	= a + b + c + d + e + f	11 369 300,00	12 211 300,00	12 211 300,00
023	Virement à la section d'investissement	887 700,00	312 200,00	312 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 034 000,00	2 978 000,00	2 978 000,00
6031	Variation stocks mat. premières	250 000,00	250 000,00	250 000,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	6 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 778 000,00	2 728 000,00	2 728 000,00
6861	Dot. amort. Primes rembourst obligations	0,00	0,00	0,00
	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION	3 921 700,00	3 290 200,00	3 290 200,00
	<u>D'INVESTISSEMENT</u>			
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	3 921 700,00	3 290 200,00	3 290 200,00
	S DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	15 291 000,00	15 501 500,00	15 501 500,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 501 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	55 229,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	62 449,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-7 220,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

 $^{(4) \} Le\ vote\ de\ l'organe\ d\'elib\'erant\ porte\ uniquement\ sur\ les\ propositions\ nouvelles.$

- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 705 000,00	13 922 000,00	13 922 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	8 796 000,00	9 000 000,00	9 000 000,00
70118	Autres ventes d'eau	10 000,00	10 000,00	10 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
704	Travaux	350 000,00	363 000,00	363 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	660 000,00	660 000,00	660 000,00
7064	Locations de compteurs	2 140 000,00	2 140 000,00	2 140 000,00
7068	Autres prestations de services	410 000,00	410 000,00	410 000,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	0,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	6 500,00	6 500,00	6 500,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 500,00	2 500,00	2 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	125 000,00	125 000,00	125 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	40 000.00	40 000,00	40 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	85 000,00	85 000,00	85 000,00
75	Autres produits de gestion courante	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7588	Autres products de gestion codrante	20 000,00	20 000,00	20 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	13 850 000,00	14 067 000,00	14 067 000,00
76	Produits financiers (b)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7688	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00
7714		0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	450 000,00	450 000,00	450 000,00
7817	Rep. dépréciat ^o . actifs circulants	450 000,00	450 000,00 450 000,00	450 000,00
7017				,
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	14 311 000,00	14 528 000,00	14 528 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	980 000,00	973 500,00	973 500,00
6031	Variation stocks mat. premières	250 000,00	250 000,00	250 000,00
722	Immobilisations corporelles	550 000,00	550 000,00	550 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	180 000,00	173 500,00	173 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
040	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	980 000,00	973 500,00	973 500,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	15 291 000,00	15 501 500,00	15 501 500,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	15 501 500,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE~042 = DI~040, RE~043 = DE~043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	440 810,00	480 300,00	480 300,00
2031	Frais d'études	58 000,00	80 000,00	80 000,00
2032	Frais de recherche et de développement	270 000,00	15 000,00	15 000,00
2033	Frais d'insertion	3 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	109 810,00	385 300,00	385 300,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 391 500,00	2 303 000,00	2 303 000,00
2111	Terrains nus	375 000,00	50 000,00	50 000,00
2121	Aménagement Terrains nus	270 000,00	100 000,00	100 000,00
2125	Aménagement Terrains bâtis	10 000,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	70 000,00	70 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	50 000,00	437 000,00	437 000,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	120 000,00	295 000,00	295 000,00
2154	Matériel industriel	28 000,00	948 000,00	948 000,00
2155	Outillage industriel	18 500,00	21 000,00	21 000,00
21561	Service de distribution d'eau	250 000,00	300 000,00	300 000,00
2182	Matériel de transport	260 000,00	70 000,00	70 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique Mobilier	0,00	12 000,00	12 000,00
2184		10 000,00	0,00	0,00
2188 22	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 820 000,00	3 900 000,00	3 900 000,00
2312	Terrains	50 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 770 000,00	3 900 000,00	3 900 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 652 310,00	6 683 300,00	6 683 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 336 000,00	1 355 000,00	1 355 000,00
1641	Emprunts en euros	1 336 000,00	1 355 000,00	1 355 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	, , ,	0,00	0,00	0,00
	Participat° et créances rattachées	0,00		
261	Titres de participation		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 336 000,00	1 355 000,00	1 355 000,00
Total	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	6 988 310,00	8 038 300,00	8 038 300,00
		 		
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	980 000,00	973 500,00	973 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	180 000,00	173 500,00	173 500,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	133 300,00	132 500,00	132 500,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	1 000,00	950,00	950,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	32 900,00	28 400,00	28 400,00
13914		4 000 00	4.050.00	1 250,00
10017	Sub. équipt cpte résult. Communes	1 600,00	1 250,00	
13915	Sub. équipt cpte résult. Communes Sub. équipt cpte résult.Groupements	4 700,00	4 500,00	4 500,00
		•	· ·	
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	4 700,00	4 500,00	4 500,00
13915 13916	Sub. équipt cpte résult.Groupements Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	4 700,00 1 800,00	4 500,00 1 800,00	4 500,00 1 800,00
13915 13916 13918	Sub. équipt cpte résult.Groupements Sub. équipt cpte résult. Autres EPL Autres subventions d'équipement Charges transférées	4 700,00 1 800,00 4 700,00 800 000,00	4 500,00 1 800,00 4 100,00 800 000,00	4 500,00 1 800,00 4 100,00 800 000,00
13915 13916 13918 2031	Sub. équipt cpte résult.Groupements Sub. équipt cpte résult. Autres EPL Autres subventions d'équipement Charges transférées Frais d'études	4 700,00 1 800,00 4 700,00 800 000,00 250 000,00	4 500,00 1 800,00 4 100,00 800 000,00 250 000,00	4 500,00 1 800,00 4 100,00 800 000,00 250 000,00
13915 13916 13918 2031 2151	Sub. équipt cpte résult. Groupements Sub. équipt cpte résult. Autres EPL Autres subventions d'équipement Charges transférées Frais d'études Installations complexes spécialisées	4 700,00 1 800,00 4 700,00 800 000,00 250 000,00 50 000,00	4 500,00 1 800,00 4 100,00 800 000,00 250 000,00 50 000,00	4 500,00 1 800,00 4 100,00 800 000,00 250 000,00 50 000,00
13915 13916 13918 2031 2151 21531	Sub. équipt cpte résult. Groupements Sub. équipt cpte résult. Autres EPL Autres subventions d'équipement Charges transférées Frais d'études Installations complexes spécialisées Réseaux d'adduction d'eau	4 700,00 1 800,00 4 700,00 800 000,00 250 000,00 50 000,00 250 000,00	4 500,00 1 800,00 4 100,00 800 000,00 250 000,00 50 000,00 250 000,00	4 500,00 1 800,00 4 100,00 800 000,00 250 000,00 50 000,00 250 000,00
13915 13916 13918 2031 2151 21531 31	Sub. équipt cpte résult. Groupements Sub. équipt cpte résult. Autres EPL Autres subventions d'équipement Charges transférées Frais d'études Installations complexes spécialisées Réseaux d'adduction d'eau Matières premières et assimilées	4 700,00 1 800,00 4 700,00 800 000,00 250 000,00 50 000,00 250 000,00 250 000,00	4 500,00 1 800,00 4 100,00 800 000,00 250 000,00 50 000,00 250 000,00 250 000,00	4 500,00 1 800,00 4 100,00 800 000,00 250 000,00 250 000,00 250 000,00
13915 13916 13918 2031 2151 21531 31 041	Sub. équipt cpte résult. Groupements Sub. équipt cpte résult. Autres EPL Autres subventions d'équipement Charges transférées Frais d'études Installations complexes spécialisées Réseaux d'adduction d'eau Matières premières et assimilées Opérations patrimoniales (9)	4 700,00 1 800,00 4 700,00 800 000,00 250 000,00 50 000,00 250 000,00 250 000,00	4 500,00 1 800,00 4 100,00 800 000,00 250 000,00 250 000,00 250 000,00 0,00	4 500,00 1 800,00 4 100,00 800 000,00 250 000,00 250 000,00 250 000,00 0,00
13915 13916 13918 2031 2151 21531 31 041 21351	Sub. équipt cpte résult. Groupements Sub. équipt cpte résult. Autres EPL Autres subventions d'équipement Charges transférées Frais d'études Installations complexes spécialisées Réseaux d'adduction d'eau Matières premières et assimilées Opérations patrimoniales (9) Aménagement Bâtiments d'exploitation	4 700,00 1 800,00 4 700,00 800 000,00 250 000,00 50 000,00 250 000,00 250 000,00 0,00	4 500,00 1 800,00 4 100,00 800 000,00 250 000,00 250 000,00 250 000,00 0,00 0,00	4 500,00 1 800,00 4 100,00 800 000,00 250 000,00 250 000,00 250 000,00 0,00
13915 13916 13918 2031 2151 21531 31 041	Sub. équipt cpte résult. Groupements Sub. équipt cpte résult. Autres EPL Autres subventions d'équipement Charges transférées Frais d'études Installations complexes spécialisées Réseaux d'adduction d'eau Matières premières et assimilées Opérations patrimoniales (9) Aménagement Bâtiments d'exploitation Réseaux d'adduction d'eau	4 700,00 1 800,00 4 700,00 800 000,00 250 000,00 250 000,00 250 000,00 250 000,00 0,00 0,00	4 500,00 1 800,00 4 100,00 800 000,00 250 000,00 250 000,00 250 000,00 0,00 0,00	4 500,00 1 800,00 4 100,00 800 000,00 250 000,00 250 000,00 250 000,00 0,00 0,00
13915 13916 13918 2031 2151 21531 31 041 21351 21531	Sub. équipt cpte résult. Groupements Sub. équipt cpte résult. Autres EPL Autres subventions d'équipement Charges transférées Frais d'études Installations complexes spécialisées Réseaux d'adduction d'eau Matières premières et assimilées Opérations patrimoniales (9) Aménagement Bâtiments d'exploitation	4 700,00 1 800,00 4 700,00 800 000,00 250 000,00 50 000,00 250 000,00 250 000,00 0,00	4 500,00 1 800,00 4 100,00 800 000,00 250 000,00 250 000,00 250 000,00 0,00 0,00	4 500,00 1 800,00 4 100,00 800 000,00 250 000,00 250 000,00 250 000,00 0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
_		RESTES A	REALISER N-1 (10)	0,00
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION	I NEGATIF REPORTI	E OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
	TOTAL DES DEPE	NSES D'INVESTISSI	EMENT CUMULEES	9 011 800,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 046 610,00	5 721 600,00	5 721 600,00
1641	Emprunts en euros	4 046 610,00	5 721 600,00	5 721 600,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 046 610,00	5 721 600,00	5 721 600,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
100				<u> </u>
	TOTAL RECETTES REELLES	4 046 610,00	5 721 600,00	5 721 600,00
021	Virement de la section d'exploitation	887 700,00	312 200,00	312 200,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 034 000,00	2 978 000,00	2 978 000,00
169	Primes de remboursement des obligations	6 000,00	6 000,00	6 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2801	Frais d'établissement	1 500,00	1 000,00	1 000,00
28031	Frais d'études	116 500,00	110 000,00	110 000,00
28032	Frais de recherche et de développement	62 000,00	63 000,00	63 000,00
28033	Frais d'insertion	1 500,00	2 500,00	2 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	24 000,00	28 500,00	28 500,00
28121	Aménagement Terrains nus	17 500,00	17 000,00	17 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	113 500,00	78 000,00	78 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	6 500,00	6 500,00	6 500,00
28131	Bâtiments	90 000,00	89 500,00	89 500,00
28135	Installations générales, agencements,	277 000,00	278 000,00	278 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	254 500,00	188 500,00	188 500,00
28153	Installations à caractère spécifique	802 500,00	857 500,00	857 500,00
28154	Matériel industriel	80 500,00	87 500,00	87 500,00
28155	Outillage industriel	14 500,00	13 500,00	13 500,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	300 000,00	291 000,00	291 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	71 000,00	70 500,00	70 500,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	448 500,00	443 000,00	443 000,00
28182	Matériel de transport	80 500,00	83 500,00	83 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 500,00	5 500,00	5 500,00
28184	Mobilier	8 500,00	6 500,00	6 500,00
28188	Autres	0,00	1 000,00	1 000,00
31	Matières premières et assimilées	250 000,00	250 000,00	250 000,00
TOTAL DES PRE	ELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	3 921 700,00	3 290 200,00	3 290 200,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	3 921 700,00	3 290 200,00	3 290 200,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	7 968 310,00	9 011 800,00	9 011 800,00

		+	
	RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00
•		+	
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9		0,00
I		.]	

Page 19

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		9 011 800,00	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
CP2354	28/12/2023	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					26 225 580,48									
1641 Emprunts en euros (total)					26 225 580,48									
C025SEV001	Société de Financement Local	27/12/2006	28/12/2006	01/04/2007	4 000 000,00	F	Taux fixe à 3.93%	3,930	3,930	EUR	Т	Р	0	A-1
C025SEV002 C025SEV003	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes Caisse d'Epargne Aquitaine	18/03/2009 29/12/2009	15/10/2009 01/12/2010	15/01/2010 31/03/2011	3 000 000,00 2 000 000,00	F F	Taux fixe à 4,65% Taux fixe à	4,650 4,150	4,650 4,150	EUR	Т	C	0	A-1 A-1
C025SEV004	Poitou-charentes CA Corporate & Investment	30/12/2010	30/12/2011	30/03/2012	3 000 000,00	F	4,15% Taux fixe à	3,880	3,934	EUR	т	С	0	A-1
C025SEV005	Bank Société de Financement Local	02/12/2011	28/12/2012	01/04/2013	3 000 000,00	F	3,88% Taux fixe à 4,32%	4,320	4,320	EUR	Т	С	0	A-1
C025SEV006	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	27/05/2013	30/09/2013	30/12/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4,13%	4,130	4,130	EUR	Т	С	0	A-1
C025SEV007	Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres	30/09/2015	22/09/2016	15/01/2017	1 300 000,00	F	Taux fixe à 1,67%	1,670	1,670	EUR	Т	С	0	A-1
C025SEV008	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	20/09/2018	05/10/2018	05/07/2019	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1,61%	1,610	1,610	EUR	Т	С	0	A-1
C025SEV009	Crédit Mutuel Arkea	04/11/2019	30/06/2020	30/09/2020	3 000 000,00	F	Taux fixe à 0.99%	0,990	0,990	EUR	Т .	С	0	A-1
C025SEV010 C026FOYEM001	Crédit Mutuel Arkea La banque postale	13/12/2021 27/12/2017	01/07/2022	01/07/2023 01/04/2016	2 000 000,00	F F	Taux fixe à 1,58% Taux fixe à	1,580 2.330	1,580 2.330	EUR	A T	P	0	A-1 A-1
C026FOYME002	La banque postale	27/12/2017	01/03/2018	01/06/2018	110 000,00	· F	2.33% Taux fixe à	1,250	1,250	EUR	т	P	0	A-1
C026SIEP003	Société de Financement Local	05/02/2008	01/01/2017	01/04/2017	60 556,02	F	1,25% Taux fixe à	4,720	4,720	EUR	А	Р	0	A-1
C026SIEP004	Société de Financement Local	25/08/2006	01/01/2017	01/04/2017	12 103,77	F	4,72% Taux fixe à 4,50%	4,500	4,500	EUR	А	Р	0	A-1
C026SIEP005	Société de Financement Local	20/04/2015	01/10/2016	01/01/2017	473 445,52	F	Taux fixe à 1,69%	1,690	1,690	EUR	Т	Р	0	A-1

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
C026SIEP007	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	30/09/2015	18/12/2012	20/01/2013	40 000,00	F	Taux fixe à 4.51%	4,510	4,510	EUR	М	Р	0	A-1
C026SIEP008	Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres	23/08/2013	29/08/2013	25/06/2014	103 055,52	F	Taux fixe à 4,19%	4,190	4,190	EUR	А	С	0	A-1
C026SIEP009	Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres	20/02/2015	15/10/2014	15/10/2015	53 394,30	F	Taux fixe à 3,08%	3,080	3,080	EUR	А	Р	0	A-1
C026SIEP010	Crédit Mutuel Loire-Atlantique. Centre Ouest	10/03/2010	31/03/2010	30/06/2010	88 526,20	F	Taux fixe à 4.08%	4,080	4,080	EUR	Т	Р	0	A-1
C026SIEP011	Crédit Mutuel Loire-Atlantique, Centre Ouest	10/02/2011	01/03/2011	31/03/2011	240 000,00	F	Taux fixe à 3,51%	3,510	3,510	EUR	М	Р	0	A-1
C026SIEP012	Crédit Mutuel Loire-Atlantique, Centre Ouest	24/09/2012	01/10/2012	31/12/2012	200 000,00	F	Taux fixe à 5,33%	5,330	5,330	EUR	Т	Р	0	A-1
C026SIEP013	Crédit Mutuel Loire-Atlantique, Centre Ouest	11/07/2012	15/02/2013	30/04/2013	44 974,10	F	Taux fixe à 5,23%	5,230	5,230	EUR	Т	Р	0	A-1
C026SIEP014	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	17/11/2011	01/01/2012	25/12/2012	119 525,05	С	Si 0.45% <= (CMS EUR 10a Postfixé - CMS EUR 2a Postfixé) alors Taux fixe à 3.95% sinon Taux fixe à 7	3,950	4,016	EUR	A	Р	0	B-3
C026SIEP015	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	28/10/2013	15/11/2013	15/12/2013	200 000,00	F	Taux fixe à 3,97%	3,970	3,970	EUR	А	Р	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés					0,00								
(Total)													
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme					0,00								
négociables (total)													
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					26 225 580,48								

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						Emprunt	s et dettes au 01/01	/N	isos (cano)						
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00			
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		13 551 833,26					1 354 176,63	351 899,41	0,00	55 229,00			
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 551 833,26					1 354 176,63	351 899,41	0,00	55 229,00			
C025SEV001	N	0,00	A-1	879 905,95	3,00	F	Taux fixe à 3.93%	3,930	258 928,79	31 308,62	0,00	6 236,68			
C025SEV002	N	0,00	A-1	900 000,00	5,79	F	Taux fixe à 4,65%	4,650	150 000,00	39 234,38	0,00	7 362,50			
C025SEV003	N	0,00	A-1	893 073,65	7,00	F	Taux fixe à 4,15%	4,150	112 335,88	35 329,36	0,00	90,00			
C025SEV004	N	0,00	A-1	1 200 000,00	8,00	F	Taux fixe à 3,88%	3,880	150 000,00	45 347,50	0,00	113,17			
C025SEV005	N	0,00	A-1	1 387 500,00	9,01	F	Taux fixe à 4,32%	4,320	150 000,00	57 510,00	0,00	13 365,00			
C025SEV006	N	0,00	A-1	590 000,00	14,76	F	Taux fixe à 4,13%	4,130	40 000,00	23 747,50	0,00	63,10			
C025SEV007	N	0,00	A-1	808 814,11	12,05	F	Taux fixe à 1,67%	1,670	66 025,64	13 093,71	0,00	2 618,74			
C025SEV008	N	0,00	A-1	1 550 000,00	15,27	F	Taux fixe à 1,61%	1,610	100 000,00	24 351,26	0,00	5 576,86			
C025SEV009	N	0,00	A-1	2 475 000,00	16,51	F	Taux fixe à 0.99%	0,990	150 000,00	23 945,63	0,00	63,97			
C025SEV010	N	0,00	A-1	1 947 374,14	28,52	F	Taux fixe à 1,58%	1,580	53 457,35	30 768,51	0,00	14 961,94			
C026FOYEM001	N	0,00	A-1	119 961,31	12,01	F	Taux fixe à 2.33%	2,330	8 564,37	2 720,63	0,00	648,89			
C026FOYME002	N	0,00	A-1	70 247,93	9,17	F	Taux fixe à 1,25%	1,250	7 209,33	844,39	0,00	65,67			
C026SIEP003	N	0,00	A-1	25 638,79	3,25	F	Taux fixe à 4,72%	4,720	5 973,30	1 210,15	0,00	696,16			
C026SIEP004	N	0,00	A-1	3 118,39	1,25	F	Taux fixe à 4,50%	4,500	1 524,83	140,33	0,00	53,70			

	Emprunts et dettes au 01/01/N											
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
C026SIEP005	N	0,00	A-1	313 937,68	11,50	F	Taux fixe à	1,690	24 363,14	5 151,70	0,00	1 223,45
C026SIEP007	N	0,00	A-1	13 425,57	3,97	F	1,69% Taux fixe à 4.51%	4,510	3 133,14	541,26	0,00	14,18
C026SIEP008	N	0,00	A-1	23 782,02	2,48	F	4.51% Taux fixe à 4,19%	4,190	7 927,35	996,47	0,00	343,23
C026SIEP009	N	0,00	A-1	15 222,11	2,79	F	4,19% Taux fixe à 3,08%	3,080	4 920,91	468,84	0,00	66,98
C026SIEP010	N	0,00	A-1	33 698,93	5,75	F	Taux fixe à 4.08%	4,080	5 310,29	1 294,35	0,00	3,22
C026SIEP011	N	0,00	A-1	105 791,99	7,16	F	Taux fixe à 3,51%	3,510	13 215,65	3 502,03	0,00	9,03
C026SIEP012	N	0,00	A-1	65 716,60	3,75	F	Taux fixe à 5,33%	5,330	16 269,09	3 181,11	0,00	7,32
C026SIEP013	N	0,00	A-1	15 044,59	3,58	F	Taux fixe à 5,23%	5,230	3 729,81	714,47	0,00	100,27
C026SIEP014 C026SIEP015	N	0,00	B-3	53 307,79 61 271,71	6,99 3,20	C	Si 0.45% <= (CMS EUR 10a Postfixé - CMS EUR 2a Postfixé) alors Taux fixe à 3.95% sinon Taux fixe à 7 Taux fixe à	7,500 3,970	6 852,42 14 435,34	4 064,72 2 432,49	0,00	67,75 1 477,19
	IN		A-1		3,20		3,97%	3,970			·	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

						Emprunts	s et dettes au 01/01	/N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		13 551 833,26					1 354 176,63	351 899,41	0,00	55 229,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
C026SIEP014	Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-charentes	119 525,05	53 307,79	3	19,00		Si 0.45% <= (CMS EUR 10a Postfixé - CMS EUR 2a Postfixé) alors Taux fixe à 3.95% sinon Taux fixe à 7	Si 0.45% <= (CMS EUR 10a Postfixé - CMS EUR 2a Postfixé) alors Taux fixe à 3.95% sinon Taux fixe à 7	0,00	Si 0.45% <= (CMS EUR 10a Postfixé - CMS EUR 2a Postfixé) alors Taux fixe à 3.95% sinon Taux fixe à 7	7,500	4 064,72	0,00	0,39
TOTAL (B)		119 525,05	53 307,79						0,00			4 064,72	0,00	0,39
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		119 525,05	53 307,79						0,00			4 064,72	0,00	0,39

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4 - 111 OLOGIE DE LA KLI AKTITION DE L'ENCOURG (1)							
Ind	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces maices		est un maice nors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	23	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	99,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	13 498 525,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,39	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	53 307,79	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE				
Biens de faible valeur				
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	01-01-2020			
CGCT): 500 €				

Procédure	Catégories de biens amortis	Durée	
d'amortissement		(en années)	
(linéaire, dégressif,			
variable)			
L	Frais d études. de recherche et de développement	5	01/01/2020
L	Brevets. licences. procédes. droits et valeurs similaires	5	01/01/2020
L	Châteaux d eau	80	01/01/2020
L	Batiments légers. abris	15	01/01/2020
L	Agencemt et aménagemt des terrains et des constructions. installations électriques et téléphoniques	15	01/01/2020
L	Réseaux d assainissement	40	01/01/2020
L	Réseaux d eau	60	01/01/2020
L	Ouvrages lourds (station. usine)	30	01/01/2020
L	Ouvrages courant tels que bassins de décantation. d oxygénation ect	30	01/01/2020
L	Ouvrages de génie civil pour le captage. le transports et le traitement de l eau potable	30	01/01/2020
L	Instal tech. complexes ou spécialisées. traitemt de l eau potable sauf génie civil et régulation	15	01/01/2020
L	Matériel de régulations (électroniques. capteurs. débimètres. ect)	8	01/01/2020
L	Matériel et outillage industriel (pompe. compteurs)	10	01/01/2020
L	Petit matériel industriel	5	01/01/2020
L	Matériel de transport de plus de 3.5 tonnes et matériels roulants	10	01/01/2020
L	Matériel de transport de moins de 3.5 tonnes	7	01/01/2020
L	Mobilier de bureau	15	01/01/2020
L	Matériel de bureau	5	01/01/2020
L	Matériel hi-fi et audiovisuel	5	01/01/2020
L	Matériel informatique	3	01/01/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	250 000,00		749 154,54	999 154,54	450 000,00	549 154,54
des comptes de tiers	250 000,00	01/01/2024	749 154,54	999 154,54	450 000,00	549 154,54
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	250 000,00		749 154,54	999 154,54	450 000,00	549 154,54

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles	0,00	0,00
pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité		

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 528 500,00	1 528 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	3 040 200,00	3 040 200,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 511 700,00	1 511 700,00

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 528 500,00	I 1 528 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 355 000,00	1 355 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 355 000,00	1 355 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		173 500,00	173 500,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	173 500,00	173 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	3 040 200,00	III 3 040 200,00
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	3 040 200,00	3 040 200,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	6 000,00	6 000,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2801	Frais d'établissement	1 000,00	1 000,00
28031	Frais d'études	110 000,00	110 000,00
28032	Frais de recherche et de développement	63 000,00	63 000,00
28033	Frais d'insertion	2 500,00	2 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	28 500,00	28 500,00
28121	Aménagement Terrains nus	17 000,00	17 000,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	78 000,00	78 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	6 500,00	6 500,00
28131	Bâtiments	89 500,00	89 500,00
28135	Installations générales, agencements,	278 000,00	278 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	188 500,00	188 500,00
28153	Installations à caractère spécifique	857 500,00	857 500,00
28154	Matériel industriel	87 500,00	87 500,00
28155	Outillage industriel	13 500,00	13 500,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	291 000,00	291 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	70 500,00	70 500,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	443 000,00	443 000,00
28182	Matériel de transport	83 500,00	83 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 500,00	5 500,00
28184	Mobilier	6 500,00	6 500,00
28188	Autres	1 000,00	1 000,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	312 200,00	312 200,00

 $^{(1) \} Les\ comptes\ 15,\ 169,\ 26,\ 27,\ 28,\ 29,\ 39\ et\ 481\ sont\ \grave{a}\ d\acute{e}tailler\ conformément\ au\ plan\ de\ comptes.$

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	_
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6743		Aide au paiement des	Conseil Départemental	Département	7 000,00
6743		factures d eau Remises gracieuses sur factures	Divers débiteurs	Personne physique	50 000,00
6743		Aide aux usagers	Divers débiteurs	Personne physique	5 000,00

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМ	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			S POURVUS SUR	
.,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		19,00	0,00	19,00	7,60	9,54	17,14
Adjoint Admininstratif Adjoint administratif principal de 1ière cl	C C	7,00 2,00	0,00 0,00	7,00 2,00	1,00 1,80	4,71 0,00	5,71 1,80
Adjoint administratif principal de 2ième cl	C	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Attaché principal Rédacteur	A B	2,00 2,00	0,00 0,00	2,00 2,00	2,00 0,80	0,00 1,00	2,00 1,80
Rédacteur Ppal de 1ère classe	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Ppal de 2ième classe	В	2,00	0,00	2,00	0,00	1,83	1,83
FILIERE TECHNIQUE (c)		53,00	0,00	53,00	29,60	16,50	46,10
Adjoint Technique Principal de 1ière classe	С	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique	C	14,00	0,00 0,00	14,00	2,00	9,83	11,83
Adjoint technique Principal 2eme classe Agent de Maîtrise	C	9,00 5,00	0,00	9,00 5,00	6,00 4,00	1,00 1,00	7,00 5,00
Agent de Maîtrise Principal	Č	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur Principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur en Chef	Α	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	В	2,00	0,00	2,00	2,00	0,67	2,67
Technicien Principal de 1ière classe Technicien Principal de 2ième classe	B B	5,00 6,00	0,00 0.00	5,00 6.00	4,80 1,80	0,00 3,00	4,80 4,80
FILIERE SOCIALE (d)	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : REGIE SERVICE DES EAUX DU VIVIER - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
`,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		72,00	0,00	72,00	37,20	26,04	63,24

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaillet par leur période d'activité sur l'année :

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	UNERATION (3)	COI	NTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint Admininstratif	С	ADM	Groupes 2 à 3 de la CCN 2147	0,00	A CDI DROIT PRIVE	CDI CDI DROIT PRIVE
Adjoint administratif principal de 1ière cl	С	ADM	Groupes 3 à 4 de la CCN 2147	0,00	A CDI DROIT PRIVE	CDI CDI DROIT PRIVE
Adjoint administratif principal de 2ième cl	С	ADM	Groupes 3 à 4 de la CCN 2147	0,00	A CDI DROIT PRIVE	CDI CDI DROIT PRIVE
Adjoint technique	С	TECH	Groupes 2 à 3 de la CCN 2147	0,00	A CDI droit privé	CDI
Adjoint technique Principal 2eme classe	С	TECH	Groupe 2 à 3 de la CCN 2147	0,00	A CDI droit privé	CDI
Agent de Maîtrise	С	TECH	Groupes 4 à 5 de la CCN 2147	0,00	A CDI DROIT PRIVE	CDI CDI DROIT PRIVE
Agent de Maîtrise Principal	С	TECH	Groupes 4 à 5 de la CCN 2147	0,00	A CDI DROIT PRIVE	CDI CDI DROIT PRIVE
Rédacteur	В	ADM	Groupes 3 à 4 de la CCN 2147	0,00	A CDI DROIT PRIVE	CDI CDI DROIT PRIVE
Rédacteur Ppal de 2ième classe	В	ADM	Groupes 4 à 5 de la CCN 2147	0,00	A CDI DROIT PRIVE	CDI CDI DROIT PRIVE
Technicien	В	TECH	Groupes 3 à 4 de la CCN 2147	0,00	A CDI DROIT PRIVE	CDI CDI DROIT PRIVE
Technicien Principal de 2ième classe	В	TECH	Groupes 4 à 5de la CCN 2147	0,00	A CDI DROIT PRIVE	CDI CDI DROIT PRIVE
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint Admininstratif	С	ADM	Groupes 2 à 3 de la CCN 2147	0,00	A CDD DROIT PRIVE	CDD CDD DROIT PRIVE
Adjoint technique	С	TECH	Groupe 2 à 3 de la CCN 2147	0,00	A CDD droit privé	CDD

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : REGIE SERVICE DES EAUX DU VIVIER - BP - 2024

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT		
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Technicien	В	TECH	Groupes 3 à 4 de la CCN 2147	0,00	A CDD DROIT PRIVE	CDD CDD DROIT PRIVE	
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif

TECH: Technique. URB: Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social.

MS: Médico-social.

MT : Médico-technique. SP: Sportif.

CULT : Culturel ANIM: Animation

POL: Police.

POMP: Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP)
 - 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 - 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 - 332-14: Vacance temporaire d'un emploi.
 - 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 - 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 - 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 - 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6°: Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

 - 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 - 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 - 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 - 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 - 343-1_343-3: Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)
 - 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 - 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Directeur et adjoint	Α	0	13 900,00
TOTAL GENERAL	А	0	13 900,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 140 rue des equarts - 79000 NIORT (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)		-	-	
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				
13/07/2017 -	SPL des eaux de la Touche Poupard	SPL des eaux de la Touche Poupard		9 020,00

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : REGIE SERVICE DES EAUX DU VIVIER - BP 2024

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 32 Nombre de membres présents : 65 Nombre de suffrages exprimés : 79 VOTES :

Pour: 75 Contre: 0 Abstentions: 4

Date de convocation: 01/02/2024

Présenté par (1) Le Président, A NIORT le 08/02/2024 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A NIORT, le 08/02/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3), Reçu en préfecture le 16/02/2024

Envoyé en préfecture le 16/02/2024 Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le

ID: 079-200041317-20240208-C06_02_2024_5-BF

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l assemblée.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

- 8 FEV. 2024



FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL Conseil d'Agglomération du jeudi 8 février 2024 Envoyé en préfecture le 16/02/2024 Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	ENARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
AIFFRES	BILLY Jacques	5		9	79	Sames Hilly
	MARC Sophia	2xthase				SATZ Johann
	SPITZ Johann	A.	S. go his			
AMURE	MOINARD Marcel	A commonly			52	
	HERAULT Francette					¥
ARCAIS	LEYSSENE Philippe	0,1				
	GRONDEIN Christian			6		
BEAUVOIR SUR NIORT	VACHON Séverine				44	A Lecounte
	MATHE Pascal					
BESSINES	GUINOT Christophe					
	HEULIN Virginie					ID: 07
BOURDET (LE)	COHEN Clément	Excusé				Claver d'Arays
	ULVOAS Anne					317-2024
BRÛLAIN	LECOINTE Alain		Sylaction (1) position			40208-C06
	RUDEWICZ Xavier					_02_202
						4_

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du jeudi 8 février 2024

miortagglo
Agglomération du Niortais

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20240208-C06 02 2024 5-BF

2/9

05

	Defense of						11				Publié le D : 079-200	041317-9	0240208-0	206 02 2	02
DONNE POUVOIR A															
DEPART AVANT DELIBERATION N°															
ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°												5-y			
A RECU POUVOIR DE											D. Baudewin				
EMARGEMENT	2	Mary Mary	7.0	Chamer a	4		T.	1000			Less.		70		
DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	BOISSON Claude	BURGAUD Françoise	DIGET Jean-Pierre	RICHECOEUR Claire	GUICHET Anne-Sophie	GIRET Dominique	DEVAUTOUR Thierry	RONDEAU Agnès	EXPOSITO Emmanuel	FAVRELIERE Jean-Claude	CANTEAU Alain	ROUAUD Nelly	MICHAUD Dany	ADAM Pascal	
COMMUNES	CHAURAY				COULON		ECHIRE		EPANNES		FORS		FOYE MONJAULT (LA)	i i	1

Envoyé en préfecture le 16/02/2024 Reçu en préfecture le 16/02/2024

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL Conseil d'Agglomération du jeudi 8 février 2024

niortagolo
Agglomération du Niortais

	218						_0.0				Publié le D : 079-200	041317-20	0240208-C	06_02_20
DONNE POUVOIR A		-						-			Alaw CANTERU			
DELIBERATION N°												14		
ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°														
A RECU POUVOIR DE								32	5.13,14/al 61					31
EMARGEMENT	1	i e			Markoull	7	Contraction of the contraction o			•	Excusi,	34	9	×
DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	CHAUFFIER Alain	LAURENT Aurélia	EPOULET Gérard	FOUILLET Olivier	JARRIAULT Florent	BEGOUT Patrick	RIVET-BONNEAU Corinne	BLAUD Didier	LABORDERIE Gérard	HAGNIER Maryse	BAUDOUIN Daniel	BRINEAU Eric	MAUFFREY Philippe	REY Laurence
COMMUNES	FRONTENAY ROHAN ROHAN		GERMOND- ROUVRE		GRANZAY GRIPT		JUSCORPS		MAGNE	+0	MARIGNY		MAUZE SUR LE MIGNON	

3/9

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du jeudi 8 février 2024

niortagglo
Agglomération du Niortais

Envoyé en préfecture le 16/02/2024 Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le

4/9

ID: 079-200041317-20240208-C06_02_2024_5-BF Dominique Sax Gerard Lefeline Laller Louand Ysonne Vacion DONNE POUVOIR A DELIBERATION N° **DEPART AVANT** ARRIVEE AVANT DELIBERATION N° A RECU POUVOIR DE Exemple **EMARGEMENT** Excurse Exemse Excure 1 posente **DELEGUES/ES TITULAIRES & GIRARDIN Cathy Corinne** SUPPLEANTS/ES **BOUDAHMANI Yamina** CHASSAGNE Christelle ANTIGNY Stéphanie **DUPEYROU Romain BARBOTIN Jeanine BARDET Ségolène** FERREIRA Noélie BALOGE Jérôme **BOUTRIT Sophie** GIBERT François FORTAGE Elsa COMMUNES NIORT

Envoyé en préfecture le 16/02/2024

Reçu en préfecture le 16/02/2024 Publié le

ID: 079-200041317-20240208-C06_02_2024_5-BF Notice Reported A. L LARRIBAU DONNE POUVOIR A François Guton DELIBERATION N° **DEPART AVANT** ARRIVEE AVANT DELIBERATION N° 9 RN Webs n. P. n. Manseall L.J. LAHOUSSE A RECU POUVOIR DE Lydia ZANATTA Florence Villes S. Bardet **EMARGEMENT** Ex cuse Exemse niortagglo
Agglomération du Niortais **DELEGUES/ES TITULAIRES &** MILLASSEAU Marie-Paule SUPPLEANTS/ES LAHOUSSE Lucien-Jean LARRIBAU Anne-Lydie MATHIEU Sébastien **HEBRARD Thibault MARCHIVE Bastien** NIETO Rose-Marie **MARTINS Elmano GUYON François** EFEVRE Gérard JUIN Guillaume NADAL Aurore COMMUNES NIORT (suite)

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL Conseil d'Agglomération du jeudi 8 février 2024

Envoyé en préfecture le 16/02/2024 Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le _5-BF

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL Conseil d'Agglomération du jeudi 8 février 2024

				100000						Publié le		20240209 (C06_02_202	24 5
	DONNE POUVOIR A			Eric Persons				Nicolas Vipeau		ID . 079	RIZ Niety	20240200-	Aunice Altor	4_0
	DEPART AVANT	20												
SEIL 024	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°							37.				6		
FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL Conseil d'Agglomération du jeudi 8 février 2024	A RECU POUVOIR DE		N. POBIN			S. Annowy.			Y-Boudahmani	P TERRASSIN		Jeanine BARBOTIN		
	EMARGEMENT	Mess.	AB -	Excuse		(1819)	Absorte	- D	Vouter	R	Exensee	Sollante.	Exeusée	{
rtagglo ération du Niortais	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	PAILLEY Michel	PERSAIS Eric	ROBIN Nicolas	SIMMONET Florent	SIX Dominique	TACHE Mélina	TERRASSIN Philippe	VACKER Yvonne	VIDEAU Nicolas	VILLES Florence	VOLLAND Valérie	ZANATTA Lydia	
niort a	COMMUNES	NIORT (suite)												

6/9

Envoyé en préfecture le 16/02/2024 Reçu en préfecture le 16/02/2024 Publié le

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL Conseil d'Agglomération du jeudi 8 février 2024 niortagglo Agglomération du Niortais

ID: 079-200041317-20240208-C06_02_2024_5-BF DONNE POUVOIR A 1) C. BOUCKERY **DELIBERATION N° DEPART AVANT** 24 ARRIVEE AVANT DELIBERATION N° Clement Content A RECU POUVOIR DE **EMARGEMENT** Exame DELEGUES/ES TITULAIRES & SALANON Jean-François SUPPLEANTS/ES ROCHENARD (LA) BAMBERGER Annick PELLOQUIN Philippe **BENAZZOUZ Francis** MOINARD Philippe **ROUSSEAU Thierry BOBINEAU Gérard GONORD Sylvette** PRIN DEYRANCON D'ARAUJO Olivier HAMAIDE Claude LUSSIEZ Sonia LIAIGRE Alain SAINT GEORGES COMMUNES D'ARGENSON SAINT GELAIS PRAHECQ PLAINE DE REX

6/1

(0)

Envoyé en préfecture le 16/02/2024 Reçu en préfecture le 16/02/2024

Publié le

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

				N THE	1	1000		AND SECTION	1	ID : 079		-20240208-0	006_02_20	24
	DONNE POUVOIR A	N. Jaurgelon												
	DELIBERATION N°	38			ĸ						*			
1SEIL 2024	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°										1		â	
FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL Conseil d'Agglomération du jeudi 8 février 2024	A RECU POUVOIR DE													
	EMARGEMENT	A		4	(James .	~	000		4				
rtagglo eration du Niortais	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	BONNET François	CLAIN Nathalie	NOURRIGEON Frédéric	MAURILLE Dominique	BREMAUD Christian	FERRU Brigitte	MAILLARD Elisabeth	BAILLET Eric	BROSSARD Sophie	POUGNARD Olivier	BARREAULT Fabrice	PASSEBON Delphine	
Did Agglom	COMMUNES	SAINT HILAIRE LA PALUD		SAINT-MARTIN DE BERNEGOUE		SAINT MAXIRE		SAINT REMY		SAINT ROMANS DES CHAMPS		SAINT SYMPHORIEN	1	

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL Conseil d'Agglomération du jeudi 8 février 2024 niortagglo
Agglomération du Niortais Envoyé en préfecture le 16/02/2024 Reçu en préfecture le 16/02/2024

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A	
SANSAIS	PAILLOUX Richard				37		
	BUTET Eric	2					
SCIECQ	BEAUDIC Jean-Michel						e di u
* 1	VENTURINI Séverine						
VAL DU MIGNON	BOUCHERY Marie-Christelle	2 souly	A Bamberger				
25	VIAUD Patrice						
VALLANS	BOUCHET Cédric						I EIPA N
	PASTUREAU Stephan						
VANNEAU-IRLEAU (LE)	JAUZELON Nadia	1 de	F. Bennett				
	RONDONNET Jean-Gilles		2				
VILLIERS EN PLAINE	MOREAU Lucy	Progression					Publié le D : 079-200
-Q	TRAVEL Olivier			2			041317-2
VOUILLE	PORTZ Franck	1					0240208-0
	DOUEZ Patricia						
8	,	300	6/6	71			024_5-BF